



C.P. 262

Mansonville (Québec) J0E 1X0

Association du patrimoine de Potton

www.patrimoinepotton.org
info@patrimoinepotton.org

Potton Heritage Association

www.pottonheritage.org
info@pottonheritage.org

24^e Assemblée générale annuelle – 23 mars 2014

Allocation de la présidente

Cette année, l'Association parraine ce que je considère comme l'exposition la plus importante jusqu'à maintenant à la grange ronde. Elle a pour but d'examiner les défis liés à la conservation et à la protection du patrimoine culturel que constituent les paysages, et à susciter la discussion. Même si d'autres personnes y participent cette exposition ambitieuse est conçue et organisée par Hans Walser, avocat infatigable de la protection des paysages à l'échelle locale et régionale.

La plupart des vues et des paysages dont nous jouissons aujourd'hui ont été, à l'origine, dégagés et entretenus de génération en génération à des fins d'agriculture. Comme vous le savez, la production de lait a déjà été la vocation première de notre canton rural. La plupart des fermes laitières étaient des exploitations de subsistance relativement petites; la ferme Maplehurst de la famille Knowlton était probablement la plus grosse du canton. Mais une ferme laitière, aussi bucolique qu'elle puisse paraître, est en fait une manière exigeante, voire exténuante, de gagner sa vie. Les exigences en matière de temps et d'attention constante sont implacables.

Au fil du temps, ce mode de vie a cédé aux pressions extérieures d'ordre social, économique et réglementaire. La plupart des fermiers ont maintenant abandonné l'agriculture, au point où il ne reste plus qu'une seule ferme laitière à Potton sauf erreur. La vocation agricole de notre canton est maintenant axée sur les pâturages et l'élevage de bovins de boucherie. À Potton, on trouve trois gros éleveurs et plusieurs petites exploitations. De plus, quelques champs ont été convertis récemment à la culture du maïs avec des répercussions visibles, mais encore à déterminer. En gros, la vocation de notre canton est devenue presque exclusivement récréo-touristique.

Vous connaissez peut-être le dicton anglais : « *Nothing is certain but death and taxes.* » Des secteurs importants de Potton sont sur le point de connaître d'énormes changements pour diverses raisons. La terre est souvent le principal actif d'une famille rurale. Et peu de familles rurales peuvent se permettre financièrement de devenir les gardiens d'une terre qui ne rapporte plus, parce qu'elle ne produit plus.

Le propriétaire d'une ferme qui ne rapporte pas un minimum de revenu n'a pas accès aux subventions agricoles qui pourraient compenser les impôts qu'il doit payer. Et dans le cas d'un terrain agricole protégé, la vente d'une portion par subdivision est compliquée, voire impossible. De nombreux propriétaires sont ainsi obligés de choisir entre tout vendre ou ne rien vendre.

Égoïstement, j'ai souvent été reconnaissante à la *Loi sur la protection du territoire agricole* et à la Commission de protection d'avoir ralenti ce processus. Je prends comme exemple la vue exceptionnelle de Knowlton Landing et du lac en arrière-plan à partir du chemin du Lac. Le propriétaire ne cultive plus cette terre et, pour la famille, celle-ci représente une valeur immobilière certaine. Bien franchement je crois que seuls la *Loi sur la protection du territoire agricole* et le foin que ces champs produisent encore se dressent entre cette vue exceptionnelle et la construction éventuelle d'un développement résidentiel sélect. Déjà une maison

charmante a été bâtie dans le périmètre de cette propriété. À quand les prochaines? Autrement dit, dans quelle mesure « nos » paysages sont-ils protégés? , mais sont-ils bien « les nôtres »?

Je connais,à Potton, d'autres grands terrains dont les propriétaires sont morts. La division entre les héritiers survivants modifiera inévitablement leur mode de propriété et probablement leur vocation, aussi déchirant que puisse être le processus. Même la montagne qui fait la fierté de notre canton n'est pas à l'abri. Ce n'est ni un bien ni un mal. Mais c'est triste pour les personnes concernées et, pour chacun d'entre nous, le changement sera important.

Pendant que se règlent toutes ces formalités qu'arrive-t-il? La nature ne se soucie guère de ces problèmes. Ses besoins sont implacables, elle exerce ses pressions tranquillement et imperceptiblement jusqu'à ce que soudainement le changement saute aux yeux.

Mais il y a des raisons d'être optimiste, car je crois sincèrement que quelque chose est en train de changer dans notre conscience collective. Nous commençons à comprendre, de manière à la fois instinctive et consciente, que l'érosion constante de nos paysages, attribuable à l'homme et à la nature, a un effet sur nous tous. D'une certaine manière peut-être est-ce l'érosion de notre mode de vie qui est vraiment au cœur de cette prise de conscience et de cette préoccupation. C'est peut-être parce que chacun de nous a de plus en plus conscience d'avoir une date de péremption que la question devient urgente.

Une chose est certaine : il est beaucoup plus difficile d'imaginer l'avenir que de voir la richesse du passé. Une autre certitude, c'est que le paysage restera, mais... Et c'est un GROS mais!

- Qui peut dire ce qu'il en restera dans cinquante ans?
- À quoi aimerions-nous qu'il ressemble?
- Devrions-nous discuter de ce qui devrait subsister?
- Qui dira pourquoi et pour qui il devrait être préservé?
- Comment cela devrait-il se faire? Est-ce faisable, de toute façon?
- Quels outils avons-nous à notre disposition?
- Et, surtout, comment susciter le maximum d'appui à un enjeu qui nous concerne tous?

Nous devons en parler!

L'Association souhaite s'attaquer aux nombreuses questions liées au patrimoine culturel que constituent nos paysages. Nous vous demandons d'appuyer activement ses efforts en participant au débat!



Sandra Jewett
23 mars 2014